

4-3-4 MOBILITÉ FONCTIONNELLE ET/OU ÉVOLUTION DE L'EMPLOI

TYPES D'ACTIONS (SUJETS À TRAITER, QUESTIONS À SE POSER ...)	2
EXEMPLES D'INDICATEURS OU CRITÈRES D'ÉVALUATION	2
PARTIES PRENANTES OU FONCTIONS CONCERNÉES	2
LIENS VERS AUTRES GUIDES OU SITES	2
WEBOGRAPHIE	3

L'organisme public facilite et favorise la mobilité fonctionnelle et accompagne les évolutions d'emploi

Objectif : Favoriser le développement du capital humain par une contribution au bien-être et à la motivation du personnel (Iso 26000 articles 6.2.2 et 6.4.7.1)

TYPES D'ACTIONS (SUJETS À TRAITER, QUESTIONS À SE POSER ...)

- Prévoir des actions d'informations sur les emplois de l'organisme
- Favoriser l'utilisation de bilans professionnels et du DIF
- Prévoir des stages de découverte
- Prévoir des actions d'intégration dans le nouvel emploi
- Mettre en œuvre les actions de formation appropriées (contenu de l'emploi, outils, etc.)
- Organiser des évaluations à 3 mois, 6 mois

EXEMPLES D'INDICATEURS OU CRITÈRES D'ÉVALUATION

- Existence d'un processus de mobilité fonctionnelle
- Nombre de personnes ayant bénéficié d'un dispositif de mobilité / effectif total
- % de formations au nouvel emploi réalisées sur nombre de formations demandées
- Nombre de évaluations réalisées / nombre de collaborateurs changeant d'emploi
- Nombre de bilans professionnels réalisés

PARTIES PRENANTES OU FONCTIONS CONCERNÉES

- RH (recrutement / GPEC / formation / administration du personnel)
- Personnels concernés
- Managers
- Communication
- Instances représentatives des personnels

LIENS VERS AUTRES GUIDES OU SITES



Extrait du Guide de l'Orse sur l'égalité professionnelle [p.3]

WEBOGRAPHIE

Extrait du Guide de l'Orse sur l'égalité professionnelle :
<http://www.travail-solidarite.gouv.fr/IMG/pdf/ORSE-16-mobilite.pdf>